

Café Envie d'Agir du 25/03/2020 (annulé)
Comment construire ensemble une ville plus inclusive ?



Le mercredi **25 mars 2020**, le Café Envie d'Agir "Comment construire ensemble une ville plus inclusive ?" devait avoir lieu à La REcyclerie. Le Café n'a malheureusement pas pu avoir lieu, du fait de la crise sanitaire et des mesures de lutte contre la propagation du virus COVID-19. Nous souhaitons toutefois vous proposer ce document qui reprend plusieurs informations et chiffres clés ainsi que différentes manières d'agir pour rendre les villes plus inclusives.

Malgré l'annulation du Café, nous remercions de tout coeur [La REcyclerie](#) pour l'aide apportée dans la co-organisation de cet événement. Un grand merci également aux intervenant-e-s des associations [Femmes pour le dire Femmes pour Agir \(FDFA\)](#), [Metropop](#) et [Womenability](#) qui avaient accepté de participer aux échanges. Nous espérons avoir l'occasion de collaborer avec eux-elles dans le futur.

Ce Café avait pour objectif de mettre en lumière les manières d'aider les différents groupes de populations qui sont exclus de certains territoires et espaces dans leurs pratiques quotidiennes de l'espace urbain. Nous avons retenu plusieurs grandes catégories à mettre en avant : les personnes handicapées et âgées, les femmes et personnes LGBTQIA+, les personnes précaires et immigrées.

Ce compte rendu réunit toutes les informations chiffrées, bonnes idées et contacts qui nous paraissaient intéressants de mettre en avant compte tenue de l'annulation du Café, nous espérons que vous y trouverez votre bonheur !

*Pas le temps de tout lire, mais envie d'agir ? Passe directement à la dernière partie de ce compte rendu en **page 9** qui met en avant toutes les **manières d'agir pour rendre la ville plus inclusive** !*

Informations et chiffres clés

Des villes de plus en plus inégalitaires, des ségrégations spatiales, d'accès aux services, ...

Bien qu'elle sous-entende « pour tous », la ville inclusive traite de fait, de l'inclusion de groupes de personnes subissant des **processus d'exclusion**. Subir l'exclusion urbaine signifie se voir refuser l'accès aux ressources urbaines. L'espace de la ville dans sa matérialité peut ainsi être **un obstacle ou au contraire une condition d'accès au monde social**.

Face à un phénomène d'urbanisation massive (5 milliards de personnes vivront en zone urbaine d'ici 2050, soit 68% de la population mondiale contre 55% aujourd'hui), les villes sont confrontées à des défis économiques, écologiques et sociaux sans précédent. La ville entrepreneuriale a pris son essor, renforçant de ce fait les hiérarchies entre les centres et les marges et finalement **l'injustice spatiale** : les **villes sont de plus en plus inégalitaires**.

Les **inégalités augmentent par ailleurs avec la taille des villes** : les aires métropolitaines de plus de 1.5 million d'habitants-es enregistrent des coefficients de Gini plus élevés en termes de revenus disponibles des ménages. Au-delà des inégalités de revenus, les villes comptent également des **inégalités en termes d'accès aux services essentiels**, au logement et sont en général plus marquées par un **sentiment d'isolement** de la part des citoyens-es.

« Parler d'inclusion considère les populations laissées (ou mises) en situation de vulnérabilité, comme des corps différents à inclure dans un corps homogène que serait la ville. »

Or certaines **discriminations invisibles** n'en sont pas moins durablement agissantes dans les représentations, les pratiques urbaines et finalement la fabrique de la ville.

Qu'est-ce qu'une ville inclusive ?

« La ville inclusive évacue les discriminations, les discontinuités et fragmentations socio-spatiales des termes du débat. »

Une ville inclusive vise l'exercice en toute **égalité** des droits humains par un **accès sans restriction** aux espaces urbains et aux services. Elle tient compte des besoins, des désirs et des contraintes des citoyens-nes et leur donne une place centrale dans les processus de gouvernance.

On peut différencier plusieurs types d'accessibilité : **1/ physique** (fauteuil roulant dans la ville, poussette...), **2/ matérielle** (accéder à un lieu : transport) et **3/ symbolique** (légitimité à entrer dans un lieu) .

→ L'inclusion à la ville implique de considérer la ville comme une entité aux **dimensions matérielles et sociales** et l'habitat inclusif **n'existe pas en soi** : il s'insère dans une **société inclusive**.

I. ÂGE ET HANDICAP

12 millions de Français-e-s sont porteurs-ses d'un handicap (soit 1 personne sur 6) et 80% des handicaps sont invisibles (non moteurs : il peut s'agir de handicaps visuels, auditifs, cognitifs, mentaux ou de maladies chroniques). Le nombre de personnes souffrant d'un handicap augmente nettement avec **l'âge**, comme le montrent les chiffres d'Eurostat : seuls 3% des 18-25 ans déclarent une limitation fonctionnelle grave, contre 18% des 65-74 ans et 44,8% des 75 ans et plus.

Inclusion des personnes handicapées

En février 2005, la France vote une loi qui oblige les villes à offrir un cadre de vie adapté aux habitants-es handicapés-ées en rendant l'espace urbain accessible à tous-tes d'ici à 2015.

Or, selon le baromètre des villes accessibles réalisé en 2018 :

- 24% des villes françaises n'ont aucune ligne de bus accessible
- 24% des villes n'ont pas mis en place leur Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), élaboré en 2009 !
- 45% des écoles primaires seulement sont accessibles

Les transports

Parmi les facteurs qui limitent le plus l'inclusion des personnes handicapées, on peut bien entendu citer **l'accès à l'espace public et aux services - notamment de transport** - domaines dans lesquels la France est en retard par rapport à de nombreux pays européens.

→ Le manque d'accès aux transports des conséquences directes sur l'intégration sociale, sur l'accès à l'emploi, aux loisirs... La probabilité d'accéder à l'emploi d'une personne handicapée, à âge et diplôme égaux, est **3 fois inférieure** à celle d'une personne valide (ce qui entraîne un phénomène de précarisation et donc une addition des obstacles).

A Paris la **totalité des bus et tramways sont accessibles aux personnes handicapées.**

Mais l'accessibilité du réseau de transport parisien est fortement contraint notamment pour ses lignes de métro.

Des mesures ont été mises en œuvre, afin de favoriser la mobilité des personnes en situation de handicap : la rénovation et l'équipement pour des modes de transport plus égalitaires ; et le **développement d'un mode de transport spécifique**, le Paris Accompagnement Mobilité ([PAM75](#)), s'adaptant aux besoins des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

L'accès aux équipements de loisirs

Près de la moitié des trajets du PAM75 ont des **finalités professionnelles** (45 %). Un déplacement sur quatre relève de motifs personnels et un sur cinq, de santé. **Les déplacements permettant aux personnes d'accéder aux loisirs sont relativement rares** : ils ne représentent qu'un trajet sur vingt. Or, les loisirs représentent un vecteur primordial d'insertion sociale !

Les déplacements piétons

Malgré le plan de mise en accessibilité de la ville , de nombreux trottoirs restent étroits et inaccessibles aux personnes à mobilité réduite (bande d'1,40 m sur trottoir sans obstacle).

Le logement

Habiter comme il nous plaît quand on a des déficiences physiques, psychiques ou mentales est une aspiration qu'il n'est pas facile de combler : la **dépendance reste fortement synonyme de vie collective** (domicile parental ou filial ou d'un établissement spécialisé). Une vie en communauté qui peut s'avérer pesante voire intrusive.

→ On retrouve ainsi souvent l'aspiration à davantage d'autonomie et à la **liberté de choisir son lieu et mode de vie**.

Outre les critères habituels de choix d'un logement (localisation, superficie, prix), viennent s'ajouter pour les personnes handicapées des **critères spécifiques** : l'accessibilité du cadre bâti et l'adaptation du logement.

Pour la direction du logement et de l'habitat (DLH) de la Ville de Paris, un **logement est dit accessible lorsque** : une personne peut, de la porte d'entrée de l'immeuble jusqu'au seuil du logement, entrer et sortir d'un bâtiment, y circuler à l'intérieur sans obstacle et utiliser librement les prestations offertes en toute autonomie, soit en fauteuil roulant (« accessible fauteuil roulant »), soit avec un déambulateur ou des béquilles (« accessible canne »).

Selon le bilan du 31 décembre 2016 « accessibilité et adaptation du parc social », **30 % des logements sociaux sont accessibles** et 2,4 % sont adaptés.

L'habitat à visée inclusive doit trouver un **équilibre entre trois lignes de désirs** : le collectif et l'individuel, le lien social et l'isolement, la protection et l'autonomie.

Inclusion des personnes âgées

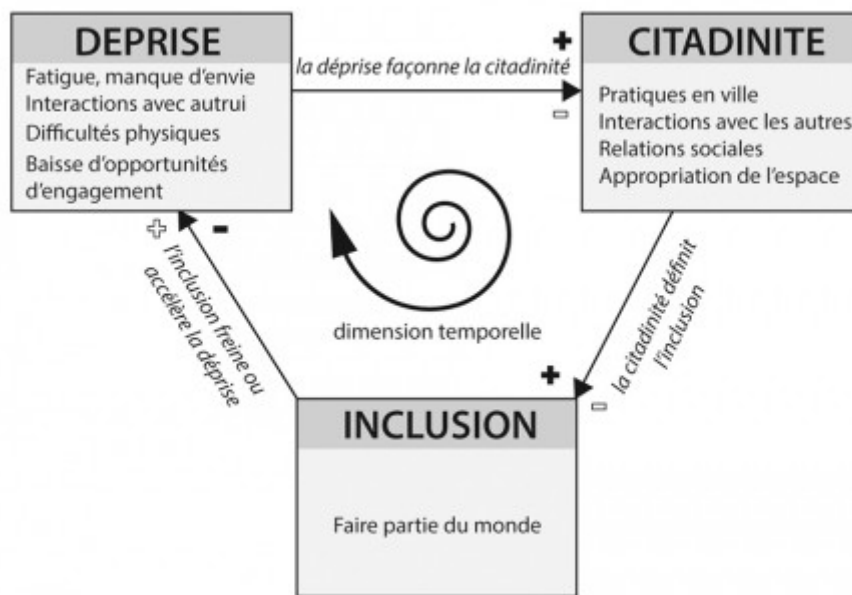
L'inclusion des personnes âgées est un enjeu important, tant pour les **politiques de santé publique** que pour celles d'aménagement du territoire.

Les déplacements des personnes âgées

La **marche à pied** est privilégiée par les personnes âgées, tant comme **sport** que comme **mode de transport**.

→ Des éléments de **confort urbain** sont nécessaires pour la rendre possible : l'éclairage, la largeur des trottoirs, la piétonisation et le mobilier, propreté, entretien. Le manque de sécurisation et de confort peut être rédhibitoire dans la pratique de la ville des personnes âgées.

On peut se demander, au vu de ces caractéristiques de commodité de déplacements pour les personnes âgées, si, au final, penser la ville pour le vieillissement ne serait pas aussi une façon de **penser le bien-être urbain** de façon plus générale.



Source : [L'inclusion à la ville des personnes âgées : entre déprise et citadinité](#)

II. **SEXISME ET GENRE**

Inclusion des femmes

Aujourd'hui encore, **les hommes et les femmes ne se déplacent pas de la même façon dans la ville, n'utilisent pas les mêmes lieux et ne sont pas exposé-es aux mêmes difficultés.**

Certains lieux sont ainsi traditionnellement associés aux hommes (terrains de sport, PMU) et la plupart des femmes ne s'y sent pas légitime. De nombreuses études récentes montrent que les hommes sont les usagers majoritaires de l'espace public, y compris des équipements sportifs et de loisirs.

Les femmes sont par exemple les principales **usagères des transports publics** (60%). Elles se déplacent de fait plus que les hommes et pas pour les mêmes raisons (notamment pour les tâches domestiques, le soin des personnes âgées/enfants) ; or les politiques de transport public ne sont pas pensées pour elles et 100% des femmes ont été victimes d'harcèlement

sexuel dans les transports en commun.

La ville est **faite pour et par les hommes** et un budget n'est jamais «neutre» : il reflète des choix politiques, sociaux, économiques, écologiques... Les orientations budgétaires ont des impacts sur les différentes composantes de la population et sur les inégalités comme les progrès sociaux, économiques, culturels.

- Les femmes sont celles qui ont le plus besoin de toilettes publiques, et pourtant les toilettes publiques sont plutôt pour les hommes (pissotières).
- Les femmes sont plus souvent victimes d'agressions (verbales, physiques, sexuelles) : en découlent des besoins spécifiques de sécurité pour qu'elles puissent s'approprier l'espace public.
- Les équipements sportifs sont occupés aux par des hommes et dès l'école primaire les garçons s'approprient 80% de la cour de récréation pour jouer au foot !
- 75% du budget pour les loisirs revient aux garçons et aux hommes : les aménagements de type terrain de foot, city stade, skate parc, essentiellement utilisés par les hommes, représentent 80 % des dépenses d'équipements sportifs publics.
- L'aménagement des villes n'est pas adapté pour une poussette.
- Au niveau visuel et symbolique : les noms des rues sont très majoritairement des noms d'hommes (en France, seulement 2% des rues portent des noms de femmes), et les publicités sexistes sont très nombreuses dans l'espace public.
→ Il est **question de (ré)appropriation de l'espace public par les femmes et les jeunes filles.**

Inclusion des LGBTQIA+ (Lesbiennes, Gays, Bisexuels-les, Transgenres, Queers, Intersexes, Asexuels-les)

Les comportements des personnes trans dans la ville sont contraints par les probabilités d'agression, le sentiment de **sécurité**, ainsi que par d'autres facteurs, tous issus de l'évitement des **situations transphobes**.

Yves Raibaud montre que la géographie des homosexualités est en fait une « **géographie des homophobies** »[5], dans son ouvrage éponyme. Ainsi, regroupements, flux, espaces de visibilité et modes de déplacements privilégiés apparaissent. Les personnes LGBTQIA+ sont 57,7 % à éviter des lieux au cours de leurs déplacements, de peur de discriminations, d'insultes, d'agressions.

A ces lieux, espaces et flux d'évitements, se superposent des **stratégies de regroupement**, visant l'atteinte de **libertés supplémentaires** : les spatialisations des personnes LGBTQIA+, et notamment celles des populations minoritaires au sein des milieux LGBTQIA+ (lesbiennes, personnes trans, queer, personnes LGBTQIA+ racisées, etc.), entremêlent **évitements et regroupements**, à la fois par l'évitement des situations d'oppression et par la recherche d'espaces de libertés, voire d'empowerment.

Le fait d'habiter en **grand centre urbain** serait une stratégie résidentielle pour les personnes LGBTQIA+, préférant l'anonymat créé par le mode de vie urbain, et se greffant plus facilement à un mode de vie en apparence conforme aux normes hétéro-patriarcales.

III. PRÉCARITÉ ET IMMIGRATION

Les sans-papiers, les personnes sans-domicile-fixe, ou en grande précarité sociale et financière, sont des acteurs-rices qui bien souvent se sentent exclus en ville.

Alors même que certaines villes prennent le parti d'aménager du mobilier urbain anti-SDF, bien heureusement, d'autres font tout l'inverse et expérimentent diverses solutions pour faciliter le quotidien des personnes les plus marginalisées.

Inclusion des personnes précaires

La situation bien spécifique des **Sans Domiciles Fixes** est représentative des mécanismes d'exclusion poussés à l'extrême : c'est l'une des dernières étapes de tous les mécanismes d'éloignement des ressources, et ce, pour des personnes qui se trouvent en plein cœur de la ville. Au-delà des personnes à la rue, les foyers précaires se retrouvent d'office exclus de certains territoires : le choix de leur lieu de vie est finalement très contraint par les prix du marché, d'autant plus dans et autour des grands centres urbains.

Parfois invisible, la pauvreté concerne des personnes en grande précarité, nécessitant un toit ou de la nourriture, mais aussi des ménages actifs ayant besoin d'aide pour avoir accès à l'ensemble des **services essentiels** (logement, soins, nourriture, éducation, ...). De fait, 4 millions de personnes sont mal logées en France.

D'après l'INSEE, en 2018, le taux de pauvreté était de 14,7% de la population française (seuil établi à 60% du revenu médian), ce qui représente 9,3 millions de personnes. Or, **deux tiers des Français-es pauvres vivent en ville** (premier rapport de l'observatoire des inégalités, 2018). En Île-de-France 15% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté et près d'un million de personnes sont mal logées.

Nous parlons généralement d'urgence et de grande précarité sociale dans deux secteurs : **le logement et l'alimentation**. Pour y répondre, des installations éphémères ou permanentes, des bénévoles et des salariés-ées participent aux dynamiques solidaires urbaines.

Seulement, la précarité ne se résume pas à cela, elle recouvre bien d'autres enjeux, notamment la **marginalisation et l'isolation sociale**. Le manque de ressources financières a en effet des conséquences sur l'accès à de nombreux biens et services, notamment les loisirs. Par exemple, 83% des SDF ressentent le rejet des passants-es et des commerçants-es (rapport de l'association Le Carillon).

Inclusion des personnes immigrées

L'exclusion des immigrés-ées en France

En 2018, 6,5 millions d'immigrés-ées vivent en France, soit 9,7 % de la population totale. 2,4 millions, soit 37 % d'entre eux-elles, ont acquis la nationalité française.

L'Île-de-France comporte une population cosmopolite : près de **quatre étrangers-ères sur dix qui résident en France, vivent en Ile-de-France**. Cela représente plus de 2 millions d'immigrés-ées et un-e francilien-ne sur trois est immigré-e ou descendant-e d'immigré-e.

La **répartition** de ces populations étrangères et migrantes demeure néanmoins **très contrastée** sur le territoire de l'agglomération. Se concentrant massivement dans le nord de Paris et à l'est de la proche couronne, de véritables poches « cosmopolitaines » se dessinent non seulement au cœur de l'agglomération, mais surtout en très proche périphérie.

→ Cette répartition géographique montre l'exclusion de certains territoires, notamment du fait de revenus trop faibles pour pouvoir y habiter.

La question des discriminations a pris de plus en plus d'importance dans le débat public depuis les années 1990, sous l'impulsion européenne mais aussi par la mise au jour de plus en plus fréquente de cas et de manifestations dans les quartiers où vivent les immigrés-es. Les immigrés-ées connaissent en France un **taux de chômage double**, un **taux de pauvreté triple (40%)** et ils-elles perçoivent un **salaires un tiers plus faible** que celui des non-immigrés-ées. De plus, les chances de promotion des travailleurs immigrés-ées sont inférieures.

Les **femmes immigrées** sont plus particulièrement touchées. Elles travaillent davantage à temps partiel (39 %) souvent subi (16 %). Les enfants de personnes d'origine étrangère, qui ont quant à eux-elles grandi en France connaissent comme leurs parents un taux de chômage deux fois plus important (25 %) que les enfants de Français-es (13 %).

→ Les populations immigrées se retrouvent ainsi bien souvent condamnées à une **double peine** : là où leur origine rendaient déjà difficiles pour elles l'accès à certains biens et services, la précarité est un nouvel obstacle. Au total, ces personnes subissent à la fois les difficultés que rencontrent en général les milieux populaires (les inégalités sociales) et des difficultés propres à leurs origines (les discriminations).

Les réfugiés-ées et demandeurs-euses d'asile

La toute dernière étape dans les mécanismes d'éloignements demeure le **refus au droit commun**.

Pour toute personne entrant sur le territoire ou qui s'y trouve depuis plusieurs années, **ne pas avoir de « papiers »**, c'est-à-dire d'autorisation légale à construire son existence, est un **facteur extrême d'exclusion**.

De plus, on cherche rarement à "*inclure*" les personnes immigrées, mais bien plutôt à les "*intégrer*" : on parle ainsi d'intégration des réfugiés-ées dans la société française. Or, là où l'inclusion suppose une adaptation de l'environnement à la personne, l'intégration part du principe que c'est uniquement à la personne de s'adapter à son environnement d'accueil.

LES MANIÈRES D'AGIR

Redonner une place central aux habitants-es dans la construction de la ville

[Metropop'](#) est un collectif citoyen sans but partisan constitué en association en 2010 pour **faire bouger les représentations de la banlieue** et les productions d'images entre villes centres et villes périphériques. Leur idée est que la construction métropolitaine est une chance si les citoyens-nes peuvent y prendre toute leur part.

→ *Vous pouvez les contacter pour rejoindre le collectif, ou participer à l'un de leurs [événements](#).*

[Ôfildesvoisins](#) est une plateforme dédiée à l'**habitat participatif** pour donner l'occasion à des futurs-es voisins-es de réfléchir ensemble à leur futur habitat. La plateforme permet ainsi de **co-construire**, interagir et prendre des décisions ensemble.

→ *Vous pouvez rejoindre les projets en cours ou en signaler un nouveau sur leur site internet !*

[Coordination pour la Solidarité des Territoires d'Île-de-France et contre le Grand Paris \(Costif\)](#) dénonce les projets liés au Grand Paris qui relègue les populations modestes plus loin, sacrifie les terres agricoles, etc. Cette coordination créée en 2012 a pour but de rassembler les mobilisations collectives contre le projet et de renforcer leur visibilité, afin de promouvoir un développement équitable et solidaire dans toute l'Île de France.

I. ÂGE ET HANDICAP

Aider les personnes âgées à retrouver leur place dans l'espace urbain

Le dispositif mis en place par [Paris en compagnie](#) permet aux aînés-ées de plus de 65 ans d'être **accompagnés-ées dans leurs déplacements de proximité** par des citoyens-nes qui souhaitent s'engager bénévolement dans leur quartier. Les personnes qui souhaitent être accompagnées n'ont qu'à appeler l'association ou passer à un kiosque [Lulu dans ma rue](#) pour indiquer leurs besoins, et les bénévoles peuvent retrouver toutes les demandes des personnes âgées sur l'application mobile !

→ *Vous pouvez vous porter bénévole pour aider des personnes âgées dans leur quotidien !*

Si vous le souhaitez, vous pouvez également rejoindre l'une des **colocations intergénérationnelles** parisiennes proposées par l'une de ces associations spécialisées : [Le Pari solidaire](#), [Habitat & Humanisme](#), [Ensemble 2 générations...](#)

→ *Vous pouvez rejoindre une colocation intergénérationnelle, en parler à votre entourage ou aider ces associations qui recherchent souvent des bénévoles pour d'autres tâches (administratives, de bricolage...)*

Depuis 1946, [les Petits Frères des Pauvres](#) luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. Par leurs actions (accompagnement par des bénévoles, organisation d'activités collectives, relogement), l'association veut recréer des liens leur permettant de reprendre goût à la vie et de faire partie du monde qui les entoure.

→ *Vous pouvez accompagner une personne âgée, aider à l'organisation d'événements collectifs, aider à l'amélioration de l'habitat ou au relogement de personnes mal logées...*

Aider les personnes handicapées à accéder à l'espace urbain

[Femmes pour le dire Femmes pour Agir](#) réunit en priorité des femmes en situation de handicap, mais aussi des hommes en situation de handicap et des femmes et des hommes valides partageant les mêmes objectifs. Le but de l'association est de lutter contre la double discrimination qu'entraîne le fait d'être femme et handicapée.

→ *L'association a de multiples besoins bénévoles : écoutante, accompagnant-e, animateur-riche, écrivain-e public-que...*

[Mon Copilote](#) est une plateforme web de mise en relation entre personnes handicapées et accompagnateur-rices potentiel-les ; chacun-e peut y poster des trajets personnels au cas où cela corresponde au trajet d'une personne en situation de handicap.

→ *Vous pouvez proposer vos trajets personnels mais aussi aider à gérer la plateforme et organiser des ateliers de sensibilisation au handicap.*

L'association [Action Passeraile](#) propose depuis 2003 des accompagnements individuels gratuitement à Paris,

aux personnes en situation de handicap moteur ou visuel dans leurs sorties et loisirs mais également pour les besoins quotidiens (courses, aide administrative...). L'association réalise par ailleurs des sensibilisations au handicap pour les entreprises, les collectivités territoriales et le grand public.

→ *Vous pouvez devenir bénévole pour réaliser des accompagnements de personnes handicapées selon vos disponibilités.*

[Les Auxiliaires des aveugles](#) propose d'accompagner des personnes aveugles ou malvoyantes dans des tâches quotidiennes (déplacements, courses, démarches administratives) ou des activités culturelles ou sportives.

→ *En tant que bénévole, vous pouvez accompagner des personnes aveugles dans leurs sorties culturelles et loisirs, les aider pour leurs besoins quotidiens (courses, tâches administratives...) ou simplement passer du temps en leur compagnie.*

Trouver des lieux accessibles depuis son téléphone ?

L'association [Jaccede](#) a été créée en même temps que la plateforme, en 2006. Celle-ci permet

de partager l'accessibilité des lieux non seulement aux personnes en situation de handicap mais aussi à toutes les personnes à mobilité réduite : les séniors, les femmes enceintes, les jeunes parents avec une poussette etc. C'est pourquoi, avec Jaccede, l'internaute trouve un lieu selon les besoins qui lui sont propres en filtrant sa recherche. Aujourd'hui, plus de 100 000 lieux sont référencés dont 12 000 à Paris.

→ *Vous pouvez contribuer au référencement de nouveaux lieux et à l'actualisation des lieux déjà référencés !*

Le chat bot [| Wheel Share](#) vous aide quant à lui à trouver des lieux accessibles ou des activités adaptées autour de vous, à n'importe quel moment !

II. SEXISME ET GENRE

Lutter contre le sexisme dans l'espace urbain et agir auprès des personnes LGBTQIA+

Les marches exploratoires : organisées dans un quartier en lien avec une asso du quartier, des femmes se réunissent pour poser un constat dans sur l'espace dans lequel elles vivent (endroit de rupture...). Elles s'organisent en lien direct avec les collectivités/mairies/services publics qui vont recevoir et agir sur les remarques faites pas le groupe de femmes.

[Womenability](#) est une association qui oeuvre pour des villes égalitaires pour toutes et tous. L'association organise des marches exploratoires et réfléchit

→ *vous pouvez rejoindre Womenability pour rendre la ville plus accessible et égalitaire à tou-te-s. Toutes les infos pour les aider [ici](#)*

La [Brigade Anti Sexiste](#) colle depuis 2016 des autocollants "sexiste" sur toutes les publicités et tous les affichages sexistes croisés dans l'espace public.

→ *Vous pouvez les rejoindre lors des Brigades Antisexistes organisée environ une fois par semaine dans Paris. Lors de ces Brigades, vous arpenterez la ville en soirée à une quinzaine de militants-es et collerez ensemble des autocollants sur les publicités sexistes ! La soirée se termine autour d'un petit verre dans une ambiance conviviale et militante.*

[Feminité](#) est une association féministe de sensibilisation aux questions de genre dans la ville. Elle lutte contre la construction et le fonctionnement genrés et hétéronormés des espaces urbains. Ouvrant à la fois sur le terrain et dans la recherche, l'association réfléchit à des manières de rendre la ville accessible à tous-tes.

→ *Vous pouvez écrire sur le blog, mener des projets comme des balades urbaines, et contribuer au développement de l'association !*

III. PRÉCARITÉ

Aider les personnes précaires et sans abris à être incluses dans l'espace urbain

L'Alternative urbaine emploie des personnes en situation de précarité pour être guides lors de balades urbaines, faire découvrir un quartier de Paris de manière conviviale et originale (et sont accompagnées en parallèle dans la recherche d'un emploi).

→ Vous pouvez créer les parcours, aider les animateurs-rices, faire de la prospection ou simplement participer à une balade (à prix libre et accessibles aux personnes à mobilité réduite et/ou déficientes sensorielles).

Le CASP (Centre d'Action sociale Protestante) lutte contre la pauvreté, les exclusions et toutes les formes de détresse. Son action est préventive, palliative et curative. Elle va de l'accueil de jour à l'insertion professionnelle, de l'hébergement d'urgence à l'accès à un logement durable.

→ De nombreuses missions de bénévolat sont régulièrement proposées sur leur site internet qui vont de l'animation à l'accueil, etc.

L'association Aurore héberge, soigne et accompagne plus de 41 300 personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers une insertion sociale et professionnelle. Organisées autour de trois missions (hébergement, soin et insertion) ses activités sont multiples : maraudes, accueil et l'hébergement de personnes en situation d'addiction, en souffrance psychique, activités de réinsertion sociale et professionnelle, hébergement et accompagnement de femmes victimes de violences, soins, ...

→ Aurore propose des missions bénévoles variées : animation d'ateliers divers, cours de français, sorties culturelles, aide au fonctionnement de l'épicerie solidaire, initiation à l'informatique, vestiaire, bien-être, sport, jardinage, accueil, traductions, conseil...

L'association Droit au logement (DAL) a été créée par des familles mal-logées ou sans-logis et des militants-es associatifs-ves de quartier. Elle mène des actions coup de poing et des actions judiciaires médiatisées pour relancer le débat et mettre en lumière le problème du mal logement.

→ Vous pouvez les rejoindre en tant que bénévole pour les aider dans leurs luttes en cours.

“Parce qu'un repas ne suffit pas qui montre que le problème est transversal. Impulser une démarche solidaire dans l'ensemble des actions et initiatives, qui prennent vie en ville, est donc un enjeu essentiel pour que la ville devienne la source de nouvelles interactions et dynamiques qui participent chaque jour à construire ensemble des territoires urbains d'inclusion et de solidarité.”

Tout simplement **s'arrêter pour discuter avec les sans abri**, leur parler d'associations, d'applications existantes qui pourraient leur être utiles (comme par exemple la [MOBIL'douche](#)).

Les applications [Entourage](#) et [Humans Relais](#) permettent de participer à des événements avec des personnes sans abri et donnent des conseils pour savoir comment aborder les personnes à la rue. Humans Relais propose également d'organiser des journées dédiées aux entreprises.

→ *Vous pouvez rejoindre certains des événements organisés, et sur Entourage vous pouvez également proposer des biens et des services aux personnes démunies.*

L'association [La Cloche](#) propose plusieurs programmes qui permettent de recréer du lien avec les personnes sans abris :

- Le réseau [Le Carillon](#) réunit des commerçants-es acceptant de proposer des services aux personnes sans abri (un café, l'utilisation de toilettes, d'une prise électrique, un verre d'eau...).
- [Les Clochettes](#) est un ensemble d'initiatives urbaines inclusives (jardins partagés, construction de boîtes à dons, fresques murales) qui visent à lutter contre l'isolement des personnes sans domicile en favorisant le « faire ensemble ». Ces initiatives peuvent être portées par des collectifs d'habitants-es, des régies de quartiers ou des structures du social qui ont également à coeur de sensibiliser sur la protection de l'environnement.
- [La Cloche à Biscuits](#) est une biscuiterie proposant une activité professionnelle adaptée aux personnes sans domicile grâce à un temps de travail progressif et un accompagnement personnalisé dans le cadre du Dispositif Premières Heures (DPH) de la Ville de Paris.
→ *Vous pouvez démarcher des commerces de votre quartier afin qu'ils rejoignent le réseau du Carillon, participer au programme des Clochettes !*

Les **Cafés/Bars associatifs** proposent des lieux ouverts aux personnes aux faibles revenus. Les Petits Frères des pauvres ont par exemple créé le [Café T-Kawa](#) mais il en existe plein d'autres, n'hésitez pas à vous renseigner sur ceux près de chez vous !

→ *De nombreux Cafés et bars associatifs existent dans Paris, et ils sont bien souvent à la recherche de bénévoles !*

La [Fondation Abbé Pierre](#) propose également des temps partagés pour recréer du lien en plus de ses actions de lutte contre l'habitat indigne, de sensibilisation et d'aide et d'accompagnement.

→ *La fondation publie régulièrement des offres de bénévolat très variées sur son site internet, n'hésitez pas à aller y faire un tour !*

Aider les personnes immigrées à être incluses dans l'espace urbain

Le Collectif National des Droits de l'Homme Romeurope regroupe 45 associations et collectifs locaux, qui ont pour objet commun le soutien et la défense des droits des personnes originaires d'Europe de l'Est, Roms ou présumées Roms, vivant en bidonville, squat ou autres lieux de survie en France.

→ Vous pouvez accompagner les familles de Roms dans leurs démarches administratives et les aider à accéder à leurs droits.

Hors La Rue est une association qui a pour objectif de repérer et d'accompagner les enfants et adolescents-es étrangers-ères en danger et de faire respecter leurs droits.

→ Vous pouvez animer des ateliers de soutien aux apprentissages pour les mineurs étrangers.

L'association **SINGA** crée des outils pour que chacun-e - nouveaux-elles arrivants-es et membres de la société d'accueil - puisse construire des projets sociaux, professionnels et entrepreneuriaux.

→ Avec le dispositif [Comme à la maison](#) (CALM) vous pouvez héberger chez vous une personne réfugiée, pour quelques jours ou une période plus longue.